

**STUDIO
LA NEF**



Rapport annuel d'activités

La Coopérative des Arts, du Mouvement, de la Musique et
de la Voix

Exercice : 01/07/2024 au 30/06/2025



Sommaire

1. Lettre d'introduction de la Présidente
 2. Présentation de la coopérative
 - 2.1. Notre mission
 - 2.2. Nos valeurs et nos engagements
 - 2.3. Notre structure et notre gouvernance
 - 2.4. Nos Secteurs d'activités
 3. Bilan de l'année écoulée et perspectives futures
 - 3.1. Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
 - 3.2. La Campagne de dons
 - 3.3. Les revenus issus de la mise à disposition de la salle
 - 3.4. Les revenus issus des stages et ateliers organisés par la coopérative
 - 3.5. Les revenus issus des formations professionnelles
 4. Les grands chiffres de la saison 2024-2025
 - 4.1. Évolution du chiffre d'affaires et des charges
 - 4.2. Résultat financier
 5. Obligations réglementaires à venir
 6. Vie coopérative et vie de quartier
 7. Remerciements et conclusion
-



1. Lettre d'introduction de la Présidente

Chers sociétaires,

*L'année 2024-2025 a constitué une étape charnière pour notre coopérative. De septembre à décembre 2024, nous avons mené à bien un **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** qui nous a permis de prendre le temps du recul, de l'analyse et de la concertation. Ce travail collectif nous a dotés d'un plan d'actions structurant, véritable feuille de route pour les prochaines années.*

*Il a aussi amené une profonde restructuration interne, nécessaire pour consolider nos bases après quatre exercices déficitaires. Nous pouvons nous féliciter aujourd'hui d'un **premier bilan positif au 30 juin 2025** : une étape symbolique et encourageante, fruit de l'engagement collectif.*

*Nous avons repensé en profondeur notre **offre de formations professionnelles**. Plus cohérente, spécifique et ciblée, elle se déploie désormais autour des **besoins réels des artistes du vivant**, en cohérence avec notre mission d'accompagnement et de valorisation de leurs pratiques.*

Nous avons aussi affirmé notre ambition d'ouverture, en lançant des ateliers mensuels inclusifs, accessibles à toutes et tous. Cette dynamique reflète notre volonté de construire une coopérative vivante, où la diversité des parcours et des talents trouve pleinement sa place.

*Un autre temps fort a été la **campagne de dons**, lancée en mars 2025. Elle nous a permis de combler une trésorerie fragilisée et, surtout, elle a **révélé l'attachement et le soutien fort des Montpelliérains à notre projet coopératif**.*

Ces avancées confirment la pertinence de notre modèle coopératif : avancer ensemble, transformer les difficultés en leviers, et continuer à inventer des espaces partagés où l'art, l'humain et la solidarité se conjuguent au quotidien.

Chaleureusement,
Anne-Alexandra LEBLANC
Présidente

2. Présentation de la coopérative

2.1. Notre mission

La SCIC nommée la "Coop des Arts" - La Coopérative Régionale des Arts, du Mouvement, de la Musique et de la Voix - est née début 2020. Elle a pour objectif le **développement d'activités artistiques et culturelles** ainsi que **l'accueil des artistes** proposés au Studio La Nef à Montpellier. Elle intègre et élargit le projet initial d'un collectif d'associations au sein d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), leur permettant ainsi de bénéficier d'un cadre de travail et d'une structure accompagnante pour élaborer et réaliser leur projet.

Elle se distingue par une approche pluridisciplinaire, cherchant à réunir des artistes issus d'horizons variés pour favoriser des collaborations innovantes et des échanges créatifs. Le modèle coopératif, avec une gouvernance démocratique et une gestion partagée, permet aux artistes de s'impliquer directement dans les décisions, tout en assurant une solidarité économique et une mutualisation des ressources.

Les activités proposées sont pour tous publics, avec une **offre adaptée et inclusive**.

Dans le cadre de l'accueil des artistes, La Coop des Arts soutient la **création artistique** en mettant son studio à disposition à un tarif inférieur au coût de revient. Ce geste, bien que non rentable, reflète sa volonté d'appuyer concrètement le travail des artistes en phase de création et de recherche.

Elle développe par ailleurs son propre **organisme de formations à destination des artistes**.

La Coop des arts permet d'associer des partenaires multiples autour d'un projet collectif de qualité au service de l'intérêt général. Elle est à la fois un pôle d'accompagnement des structures associatives, un pôle d'activités culturelles et artistiques, et un pôle de formation à destination des artistes du vivant.

2.2. Nos valeurs et nos engagements

La **coopération artistique**, **l'engagement collectif**, et la **recherche créative** sont au cœur des valeurs de cette coopérative. Elle se distingue par :

- **L'interdisciplinarité** : Favoriser les collaborations entre artistes de différentes disciplines, les pratiques artistiques croisées
- **La mutualisation des ressources** : Offrir un cadre professionnel et sécurisé pour les entrepreneurs artistiques et les artistes, tout en réduisant leurs coûts de production et d'infrastructure, grâce à une gestion du lieu collective
- **Un modèle éthique et solidaire** : Associer autour d'un même projet des acteurs multiples, offrir un mode de fonctionnement basé sur l'égalité et la participation active de chaque membre,
- **L'accès à la culture pour tous** : S'adresser à un public large, multigénérationnel, caractérisé par sa mixité sociale et la diversité de ses aptitudes corporelles et artistiques.

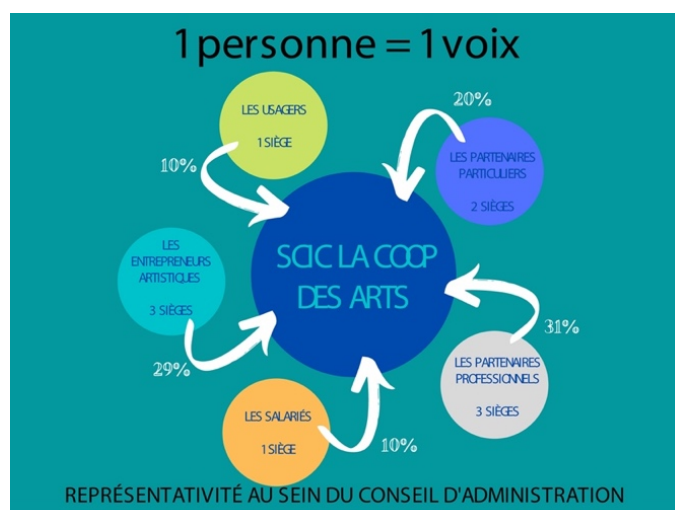
2.3. Notre structure et notre gouvernance

En tant que **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**, la gouvernance de la coopérative repose sur un modèle de **multi-participation**, sur la base de “**Une personne égale Une voix**”, assurant ainsi **gouvernance partagée et démocratique**.

La Coop des Arts est ainsi une **structure économique de l'ESS au service de la culture** : elle réunit **72 coopérateurs** répartis dans 5 collèges de vote, pour un **capital social de 33 248€**, répartis en **2078 parts**.

Les 5 collèges de vote :

- **Entrepreneurs artistiques : 14 membres pour 1007 parts.** Ce sont des associations, et des microentreprises développant tout ou partie de leur activité au Studio la Nef, ainsi que des compagnies utilisant le lieu pour leurs répétitions.
- **Partenaires professionnels : 5 membres pour 410 parts.** Ce sont des microentreprises et des associations proposant des formations professionnelles au sein de la coopérative.
- **Partenaires particuliers : 13 membres pour 475 parts.** Ce sont des personnes privées, souvent des usagers, soutenant de façon plus importante le projet.
- **Usagers : 39 membres pour 156 parts.** Ce sont des personnes fréquentant le studio et suivant des cours, stages ou ateliers, de façon régulière ou ponctuelle.
- **Salariés : 1 membre pour 30 parts.** Ce sont les salariés avec au moins 1 an d'ancienneté et souhaitant intégrer le projet coopératif.



Le modèle de la SCIC permet aussi de recevoir des **soutiens financiers publics** tout en maintenant un projet de gouvernance citoyenne.

L'**Assemblée Générale** des sociétaires élit tous les 3 ans son conseil d'administration. Chaque sociétaire de la coopérative peut se manifester pour apporter ses compétences.

Le **Conseil d'administration** de la Coop des Arts est constitué de 9 membres et est présidé par **Anne Alexandra Leblanc**, élue en février 2024.

LES 9 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Anne-Alexandra LEBLANC**, Présidente, praticienne en shiatsu et do-in
- **FAITS ET GESTES**, avec Françoise TEXIER, Formatrice DE, pédagogue
- **LES CARNETS BAGOUET**, avec Jean-Pierre ALVAREZ, Catherine LEGRAND, Dominique NOEL, Sonia ONCKELINX...
- **CHICANES / AETB TANGO**, avec Patrice BARTHÈS, Maestro Tango
- **Sonia ONCKELINX**, danseuse interprète, pédagogue, praticienne Feldenkraïs
- **Dominique NOEL-MALVAROSA**, Formatrice DE, pédagogue, praticienne BMC, danseuse interprète
 - **Catherine WARBURTON**, danseuse et pédagogue
 - **Maurice JEANNET**, retraité passionné de danse
 - **Philippe AVRIL**, ancien Président directeur générale

La Coop des Arts, ce sont aussi de nombreux acteurs de la culture réunis sous le même projet :

LA COOP DES ARTS C'EST AUSSI...

- **Laurie SAUTEDÉ**, danseuse interprète, chorégraphe - **Cie SAÂ**
- **Gypsy DAVID**, danseuse interprète, chorégraphe, pédagogue, Cie GROUPES NOCES, Cie SINGULIER PLURIEL..
 - **LEMOOVEMENT**, Sara JALECO, danseuse, chorégraphe, chercheuse, praticienne BMC
- **LE TEMPS D'UN MOUVEMENT**, **Sonia ONCKELINX**, danseuse interprète, pédagogue, praticienne Feldenkraïs
 - **LA VEILLEUSE**, **Christine JOUVE**, chorégraphe, interprète, pédagogue
 - **CIE DU PETIT CÔTÉ**, **Laurence PAGES**, chorégraphe danseuse
 - **COLLECTIF YAO**, danses et musiques traditionnelles
 - **DE SOI**, Agnès VINEL, danseuse pédagogue, Yoga
 - **LA MUCCA PAZZA**, Aurélie DESBOIST, danseuse pédagogue
 - **L'ECLIPSE**, Catherine WARBURTON, danseuse pédagogue
 - **COMPAGNIE CASQUETTES**, Jess AVRIL, comédienne

L'équipe opérationnelle se compose aujourd'hui de deux salariées à temps partiel, et a été renforcée cette saison par la venue d'un stagiaire en Master 1 en Économie Sociale et Solidaire de l'Université Paul Valéry, d'octobre 2024 à juin 2025, en soutien à la communication générale et au développement de la vie coopérative.

L'équipe opérationnelle saison 24-25 :

- **Catherine Warburton** : Coordinatrice, ingénieur projet, professeur de danse contemporaine D.E.
- **Laetitia Doat** : Assistante administrative et chargée du développement des formations, ancienne maître de conférence Lille Université
- **Yannick Causse** : Stagiaire, Master en ESS

Laetitia Doat est recrutée en novembre 2024 suite au **départ de Magda Meslem**. Son poste, redéfinit notamment suite au travail de réflexion mené lors du DLA, consiste en un soutien administratif au fonctionnement général de la coopérative, et au développement du portefeuille des formations professionnelles.

2.4. Nos Secteurs d'activités

La Coop des arts propose une diversité d'activités d'enseignements, de formations, d'évènements, entre expression artistique et éducation somatique, entre art contemporain et tradition. Elle propose par ailleurs des temps de répétitions dédiés aux artistes.

- Ateliers de danse : danse contemporaine, danses traditionnelles, danse contact improvisation, Tango, danse des Cinq Rythmes, danse Butô, ...
- Pratiques somatiques occidentales et orientales : Body-Mind Centering, Méthode Feldenkrais, Technique Alexander, Yoga..
- Chant polyphonique et musiques de différentes cultures
- Rencontres culturelles et festives
- Pratiques artistiques croisées : Danse et voix, danse et arts plastiques, danse-théâtre, danse et yoga...
- Formations professionnelles à destination du monde artistique
- Accueil des artistes

La Coop des arts s'adresse à un vaste public : multigénérationnel, caractérisé par sa mixité sociale et la diversité de ses aptitudes corporelles et artistiques.

3. Bilan de l'année écoulée et perspectives futures

3.1. Le dispositif local d'accompagnement :

La Coop des Arts a sollicité au printemps 2024 un Dispositif Local d'Accompagnement – ou **DLA**. Ce dispositif a pour objectif de soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire en leur offrant un accompagnement personnalisé pour renforcer leur développement, améliorer leur gestion et favoriser leur pérennité.

Ce dispositif se propose donc d'apporter un appui aux structures de l'ESS dans leurs démarches de consolidation d'activité et d'autonomisation économique :

- En élaborant le diagnostic du projet et en construisant un plan d'accompagnement,
- En prescrivant une ingénierie d'accompagnement adaptée si besoin est,
- En assurant le suivi de la structure après la fin de l'action d'accompagnement.

L'association BGE Ouest Hérault, porteuse du DLA sur le département de l'Hérault, a confié au prestataire Gaëtan GOBBELS, SCOOP IT ON, cette mission d'ingénierie en vue d'accompagner la SCIC la Coop des Arts.

Les objectifs, définis par et pour la coopérative ont été :

- **Analyser le modèle économique actuel** pour comprendre la situation tendue et identifier des pistes d'améliorations
- Travailler une **restructuration du modèle économique** et imaginer une nouvelle offre commerciale.
- **Trouver un équilibre de fonctionnement** entre la gouvernance et l'équipe opérationnelle

Le travail réalisé, de septembre à décembre 2024, a mobilisé l'équipe opérationnelle, mais aussi de nombreux bénévoles de la coopérative. Il permet notamment désormais à la coopérative de proposer une offre de formations professionnelles artistiques uniques sur le territoire français, en collectif et en individuel, avec la **certification Qualiopi**, et d'envisager un retour à meilleure fortune d'ici 3 ans.

L'automne 2025 sera l'occasion du bilan DLA, lequel permettra de faire le point sur les avancées, les difficultés actuelles et à venir, les perspectives de la coopérative, et de réajuster si besoin le plan d'actions globale de la structure.

3.2. La Campagne de dons

Afin de pallier à la rupture de trésorerie du printemps 2025, La Coop des Arts a relayé sur son site internet et sur les réseaux sociaux son appel aux dons. L'objectif fixé de 10 000 euros afin de combler notre trésorerie a été quasiment atteint ! Cette campagne a permis de combler une trésorerie fragilisée et, surtout, elle a révélé **l'attachement et le soutien fort des Montpelliérains à notre projet coopératif**.

3.3. Les revenus issus de la mise à disposition de la salle

Pour rappel, l'activité principale de la Coopérative des Arts du Mouvement, de la Musique et de la Voix réside dans la **mise à disposition de sa salle** pour les **pédagogues et artistes**, qu'ils soient sociétaires ou non. Cet espace, conçu pour accueillir des répétitions, des cours, des ateliers, des conférences, des spectacles, constitue le **cœur du modèle économique de la coopérative**. En offrant un lieu professionnel équipé et adaptable aux besoins des artistes et des porteurs de projets, la coopérative permet de mutualiser les coûts et de faciliter l'accès à des infrastructures souvent inaccessibles individuellement. Les locations de cet espace représentent ainsi la **source principale de financement** de la coopérative, permettant à celle-ci de pérenniser ses activités tout en soutenant l'écosystème artistique local.

Au cours de l'année 2024-2025, les revenus de la mise à disposition de la salle ont généré :

- **37 391 euros de chiffre d'affaires pour les cours, stages et ateliers**
- **2 930 euros de chiffre d'affaires pour les répétitions des artistes**

Pour la saison à venir, l'objectif va être le maintien du taux de remplissage, et l'augmentation légères de nos tarifs pour les activités lucratives utilisant le studio.

Concernant l'accueil des artistes, il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs actuels, et de bloquer spécifiquement 8 semaines sur la saison prochaine à tarif encore plus avantageux, afin de soutenir les compagnies sélectionnées dans leur création et leur recherche chorégraphique.

RÉSIDENCES POUR ARTISTES

Créer l'essentiel

La Coop des Arts propose aux artistes du vivant des temps de résidence (5 à 10 jours) **au Studio La Nef, en plein cœur de Montpellier**, pendant les vacances scolaires (Noël & été).

♥ Ici, pas de restitution publique, ni d'ateliers imposés, pas d'objectifs de production. Juste **un temps** de solitude fertile pour vous, **vos recherches, votre geste artistique**.

✋ Le **tarif** est volontairement **solidaire** : accessible, sans contrepartie, pour que vous puissiez vous concentrer sur l'essentiel.

📍 Un **écran spacieux et lumineux** : Un cube de 10 mètres de côté, hauteur sous plafond jusqu'à 9 m, baigné de lumière avec acoustique adoucie par des toiles en vague. Plancher flottant, équipement sonore et matériel somatique à disposition.

🎯 Pour les artistes **en quête de profondeur, de présence et de silence intérieur**.

3.4. Les revenus issus des stages et ateliers organisés par la coopérative

En parallèle de la mise à disposition de la salle pour les entrepreneurs artistiques et les artistes en création, la coopérative organise également **ses propres activités**, contribuant ainsi à l'animation artistique de la communauté. Voici celles organisées cette saison et les décisions prises pour la saison prochaine :

⇒ Les Matinées Autour des Arts :

Parmi ces initiatives, on retrouve les **Matinées autour des Arts**, un atelier hebdomadaire pour les 6-10 ans **qui aborde différentes pratiques artistiques : danse, arts plastiques, théâtre et musique**.

Les matinées Autour des Arts ont accueilli cette saison 9 enfants, le groupe grandissant un peu plus chaque année. Le bilan de fin de saison fait remonter l'envie de poursuivre des intervenantes, et la satisfaction du public face à la formule proposée. Avec un **chiffre d'affaire de 3410 euros**, le résultat économique est jugé satisfaisant. L'activité met en avant les pratiques de collaboration et d'interdisciplinarité, valeurs fortes de la coopérative. **Il est décidé de poursuivre cette activité et d'augmenter la rémunération des intervenantes.**

⇒ Les Doux Dimanches – une démarche pour défendre l'inclusion :

6 ateliers ont eu lieu sur les 9 ateliers prévus - 34 participants au total. L'inclusion a été au rendez-vous. Ce fut toujours intergénérationnel.

Avec un Chiffre d'Affaires de **1185 €**, l'initiative, au regard des dépenses investies sur l'organisation, la communication et le suivi administratif, offre un bilan financier négatif.

Le bénéfice généré et en-dessous du prix de revient de la salle. Mais la formule défend une coopérative au service de l'inclusion, et de la collaboration entre les artistes intervenants.

Il est décidé de conserver 4 ateliers sur la saison prochaine, et de viser l'équilibre économique sur cette proposition.

⇒ Ateliers de 4 à 6 : les ateliers découverte

Ces ateliers découvertes mensuels ont été planifiés par la coopérative afin de permettre au public de découvrir les activités des enseignants et pédagogues membres de la coopérative. Ces ateliers ont été proposés à très bas prix pour le public, à raison de 8 euros par atelier de 2 heures (tarif remonté à 10 euros/atelier à compter de janvier 2025). L'idée était tout autant de promouvoir les activités des sociétaires que de générer du chiffre pour la coopérative.

Avec un chiffre d'affaires d'à peine **450 euros**, et compte tenu des temps de planification, de commercialisation et de gestion administrative, **il a été décidé de ne pas réitérer cette expérimentation sur la saison prochaine.**

⇒ Stages de danse contemporaine : Mise en avant de chorégraphes

La coopérative propose également des **stages ponctuels de danse contemporaine**, dirigés par des chorégraphes expérimentés ou en devenir, permettant aux amateurs de perfectionner leur pratique. Cette année la Coopérative a fait intervenir la Cie PRäk, la Cie Pistil et Sophie Thirion, en cours de création de sa jeune compagnie. Ces 3 stages ont visé un public adulte et adolescent. Ces stages ont généré un chiffre d'affaires de **949 €**, soit un peu plus de 300 euros par stage. **Il semble donc tout à fait pertinent de continuer à organiser ces stages ponctuels sur la saison prochaine.**

L'ensemble de ces activités, organisées pour le compte de la coopérative, visent à **diversifier son offre culturelle** et à renforcer les **liens entre les artistes et le public**. Elles ont généré un chiffre d'affaires de **5980 euros**, contre **4570 euros** pour la saison 2023-2024.

3.5. Les revenus issus des formations professionnelles

Le bouquet des formations professionnelles a été sur le 1er trimestre 2025 revu et modifié, afin de développer une **offre cohérente**, marquée d'une **identité spécifique** et d'une **clarté dans le positionnement et le ciblage**. L'excellence a été visée, tant dans les formations elles-mêmes que dans les « relais » de communication.

« La Coop des Arts propose des formations professionnelles ancrées dans le corps et nourries par le sensible pour les artistes du vivant qui veulent cultiver l'essentiel »

5 Formations de groupe :

- **ANIMER UN ATELIER EN DANSE** – Les outils essentiels pour accompagner enfants, ados, adultes
- **3 PRATIQUES SOMATIQUES** – Développer son potentiel avec la méthode Feldenkrais™, le Body-Mind Centering® et la technique Alexander®
 - **MARCHER A DEUX** – La voie du Tango
 - **L'ART DE LA COMPOSITION INSTANTANÉE** – Écrire le mouvement en temps réel
- **LA COULEUR DU MOUVEMENT** – Varier ses qualités dynamiques grâce à Effort de R.Laban

2 Formations individuelles :

- **A L'ECOUTE DE SA VOIX NATURELLE** – Un geste vocal ancré dans un corps sans tensions
- **L'ACCORD DU CORPS** – Avec la méthode Feldenkrais™

Les formations professionnelles anciennement proposées et ne rentrant pas dans le champ de ce nouveau positionnement ont été stoppées :

- la formation **Excel Individuelle**,
- La **Comptabilité Associative Individuelle**
- les formations **PRAP- Gestes et Postures**

Ce travail de restructuration et de refonte de notre offre de formation devra porter ses fruits dans les 2-3 années à venir, afin d'assurer à la coopérative la poursuite de cette activité. Pour cette saison, seules 3 formations ont pu avoir lieu :

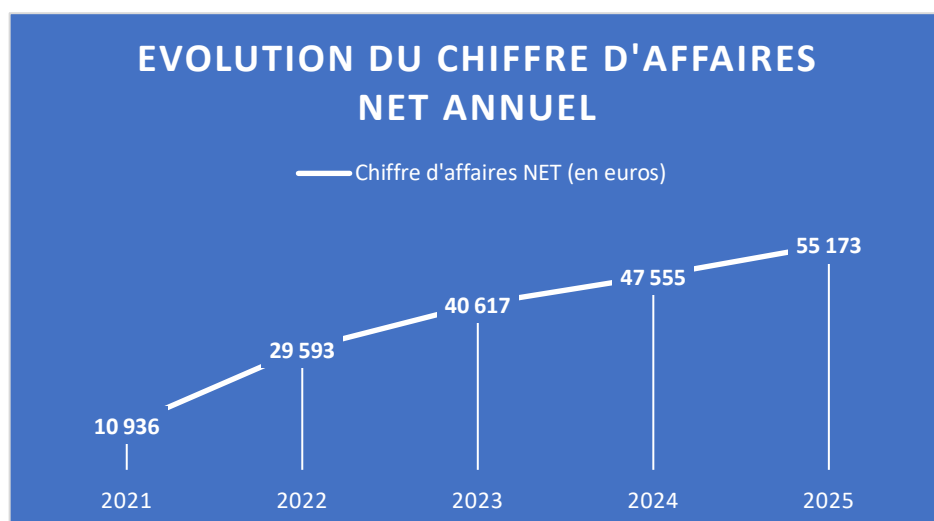
« Enseignement de la danse, module 3 » en juillet 2024, « Animer un atelier en danse », en avril 2025, et la formation individuelle « A l'écoute de sa voix naturelle » initiée en mai 2025.

Ces formations ont généré un chiffre d'affaires de 8 770 € sur la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. Tout comme la saison passée, ce résultat ne permet pas de couvrir les charges induites.

4. Les grands chiffres de la saison 2024-2025

4.1. Évolution du chiffre d'affaires et des charges

L'évolution du chiffre d'affaires depuis la création de la Coopérative augmente chaque année, reflétant ainsi l'augmentation des activités ayant lieu au Studio la Nef et donc l'augmentation du taux de remplissage de la salle. Cet indicateur montre que le projet est une réussite sur ce point : **Il permet le développement des activités des entrepreneurs artistiques et donc de leurs performances respectives.**



Activité globale

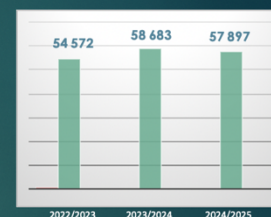
	2023-2024	2024-2025	Evolution
Chiffre d'affaires NET	47 555 €	55 173 €	+16,2 %
Total des produits	51 859 €	72 446 €	+39,7 %

Tel que vu précédemment, l'activité globale de la coopérative augmente. Le « total des produits » intègre ici les produits exceptionnels : 7 776 euros liées à la sortie de deux sociétaires et campagne de dons pour plus de 9 000 euros.

Du côté des charges, celles-ci sont restées stables par rapport à la saison précédente et ont même légèrement diminuées sur la saison 2024-2025. Les efforts de réduction des charges mis en place fin 2023 ont été poursuivis, avec notamment le gel des salaires afin d'aider la coopérative à se relever financièrement. Il sera nécessaire pour la suite de les faire évoluer en adéquation avec l'augmentation du chiffre d'affaires, tout en gardant une très grande prudence.

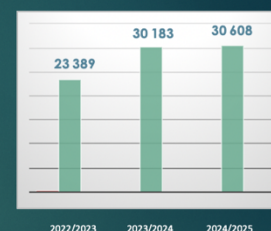
Charges d'exploitation

2024/2025	57 897 €
2023/2024	58 683 €
 -1,34%	- 786 €



Charges de personnel

2024/2025	30 608 €
2023/2024	30 923 €
 -1,02%	- 315 €

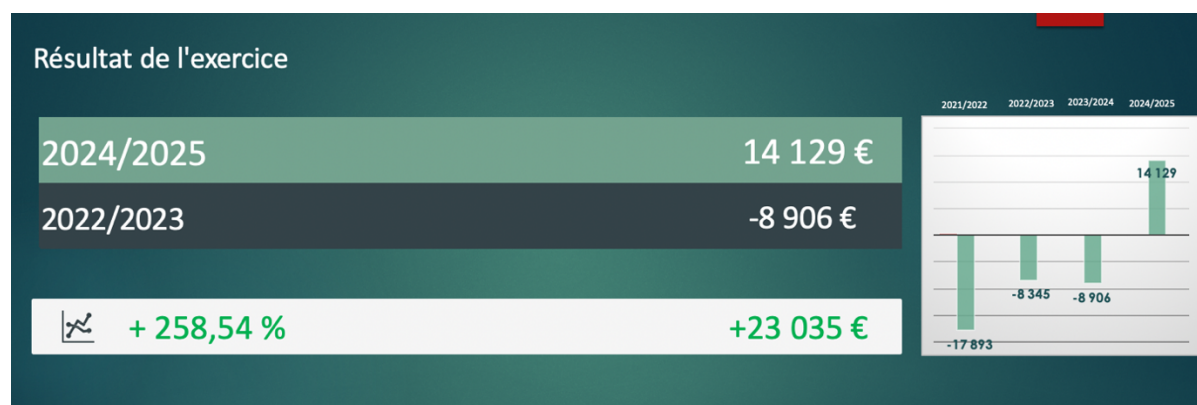


4.2. Résultat financier

Pour la première fois depuis 4 ans la coopérative clôture sa saison avec un **résultat d'exploitation positif : + 6 772 euros contre -11 111 euros la saison précédente**. La campagne de dons lancée en mars 2025 et venue en sauvetage d'une trésorerie plus que fragilisée, contribue à ce résultat. Elle aura permis à la coopérative de passer le cap difficile du printemps, alors que les fruits du DLA ne peuvent tous porter leurs fruits sur du court terme.

A cela vient s'ajouter **7 776 euros de produits exceptionnels**, liés au départ de deux coopérateurs importants ayant souhaité ne pas récupérer leur capital social afin de soutenir le projet.

Le résultat net de l'exercice atteint ainsi les 14 129 euros, permettant à la coopérative de reconstituer une partie de ses fonds propres et d'envisager la poursuite de son activité.



5. Obligations réglementaires à venir

La Coop des Arts doit anticiper plusieurs démarches obligatoires dans les prochains mois :

- **Audit de renouvellement Qualiopi (novembre 2025) – Coût : 1176 €**
En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi depuis 2021, la Coopérative devra réaliser son audit de renouvellement en novembre 2025. Cette étape est indispensable pour maintenir la certification, garantir la qualité de nos formations et conserver l'accès aux financements publics et mutualisés.
- **Révision coopérative (courant 2026) – Coût estimé : 2500 €**
Conformément à la loi applicable aux sociétés coopératives, la Coop des Arts devra réaliser sa première révision coopérative en 2026, soit cinq ans après sa création. Cette démarche légale permet de vérifier la conformité de la gouvernance et des pratiques coopératives, et constitue une étape importante de consolidation pour l'avenir de la structure.

Ces échéances, à la fois structurantes et engageantes, nécessiteront une préparation attentive ainsi qu'un **financement adapté**. Elles marqueront une nouvelle étape dans le développement et la professionnalisation de la Coopérative.

6. Vie coopérative et vie de quartier

Plusieurs initiatives ont eu lieu cette saison concernant l'animation de la vie coopérative. Deux « **apéros vie coopérative** » ont été organisés au Studio au printemps 2025. Ils ont permis de rassembler des coopérateurs et des personnes intéressées et curieuses du projet. Certains ont pu découvrir l'existence même de la coopérative, souvent prise pour une association.

Une soirée dansante de clôture de saison a aussi eu lieu le samedi 28 juin au Studio la Nef. Un moment convivial, festif, sans enjeu autre que celui de se retrouver et de clôturer la saison en toute simplicité, et en musique !

"**Le Journal de la Coop**", journal interne dédié aux coopérateurs et coopératrices, a pour objectif de permettre un meilleur partage des informations, de mettre en avant les initiatives des membres et de créer un espace d'échanges. L'édition 2 de ce journal a été envoyée en mars 2025.



Enfin, concernant la vie coopérative, il est proposé d'organiser **3 soirées autour de la culture chorégraphique** au Studio la Nef, entre conférences et projections de films.

Chaque année la Coop des Arts cherche à s'inscrire toujours plus dans son territoire, et en particulier dans le **quartier Méditerranée**, quartier tellement vivant et dynamique de Montpellier. Ainsi la Coop des Arts adhère depuis 3 années à **l'association Mare Nostrum**, association qui représente les habitants du quartier et qui anime la vie du quartier depuis de nombreuses années.

Courant 2025, l'idée germe dans le quartier d'une association regroupant l'ensemble des professionnels du quartier Méditerranée. L'association trouve son nom : **Med'In Montpellier**. En cours de création, l'association aura bientôt un site internet dédié afin de mettre en valeur chacun de ses membres, dont la Coop des Arts. L'association prévoit par ailleurs d'organiser des événements festifs dans le quartier : marché de Noël, concerts etc.

7. Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des sociétaires de la coopérative, sans lesquels cette aventure ne pourrait continuer.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble des donateurs qui nous ont permis de passer le cap du printemps 2025. Sans eux, cette aventure n'aurait pu continuer.

Chaleureusement,
Anne-Alexandra LEBLANC
Présidente

Conclusion

La **SCIC des Arts du Mouvement, de la Musique et de la Voix** incarne un modèle innovant de **coopération artistique** où différentes parties prenantes (artistes, pédagogue, usagers, partenaires privés) se réunissent pour développer et promouvoir des projets artistiques, d'enseignement ou de formation. Sa vocation interdisciplinaire, son modèle participatif et son engagement pour l'accès à la culture font d'elle un acteur clé de l'**économie sociale et solidaire** dans le secteur des arts vivants à Montpellier.